

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **25 avril 2023** via la plateforme Zoom. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau.

ÉTAIENT PRÉSENTS	Madame Julie Pariseau (présidente) Madame Anik Truchon (administratrice) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur) Madame Alexandra Girard (administratrice) Madame Isabelle Gagné (administratrice) Madame Patricia Banville (administratrice) Madame Claudie Malouin (administratrice) Madame Carline Minville (administratrice) Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général) Madame Josée Synnott (directrice générale par intérim) Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim) Madame Pascale Déry (administratrice) Monsieur Frédéric Côté (administrateur)
ABSENT(S)	Madame Josée Roussy (administratrice)
PERMANENCE	Monsieur André Hughes (administrateur non-votant)
INVITÉ(S)	Madame Isabelle Gagné (directrice des services éducatifs aux jeunes) Madame Katia Gagnon (Directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires)

1.0 GÉNÉRAL

1.1 *Ouverture de la réunion et constatation du quorum*

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et validement ouverte.

1.2 *Présidence et secrétariat de la rencontre*

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Madame Pariseau constate le quorum et fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2304-056

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Anik Truchon **ET APPUYÉE** de madame Patricia Banville, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

1.4 *Déclaration des conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2023

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente de la rencontre est dispensée de la lecture du procès-verbal.

CA-2304-057

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Alexandra Girard **ET APPUYÉE** de madame Claudie Malouin, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal:

Aucun suivi.

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2023

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente de la rencontre est dispensée de la lecture du procès-verbal.

CA-2304-058

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Patricia Banville **ET APPUYÉE** de madame Carline Minville, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal:

Aucun suivi.

1.7 Rapport du comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue au cours.

1.8 Rapport du comité des ressources humaines

Le président du comité, monsieur Frédéric Côté, fait rapport des travaux du comité permanent des ressources humaines et mentionne que le comité travaille à l'actualisation du mandat du comité RH.

1.9 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre n'a été tenue et la prochaine rencontre se tiendra en mai 2023.

1.10 Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ;

Considérant qu'un appel de candidatures a été diffusé par la publication en janvier 2023 d'un avis public ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a procédé à la formation d'un comité de sélection pour l'étude des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection formé de Mme Julie Pariseau et M. J. Antonio Blouin ont procédé à l'analyse des candidatures et ont tenu des entrevues avec les candidats le 29 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT le choix unanime des membres du comité de sélection.

CA-2304-059

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE, par madame Pascale Déry **ET APPUYÉE** de monsieur Félix Guay-Vachon, il est résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de messieurs Yvan Landry et Daniel Martin à titre de membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie auprès du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour un mandat d'une durée de deux (2) ans.

1.11 Période de questions du public

Monsieur Jean-Yves Dupuis, présent via la plateforme Teams, souhaite émettre une observation concernant la tenue récente à Gaspé du forum sur l'éducation. Monsieur Dupuis souhaite souligner la présence de certains membres du conseil d'administration du centre de services qui ont participé à l'événement forum de l'éducation.

Cependant, monsieur Dupuis s'est dit déçu de l'absence des dirigeants du centre de services scolaire à ce forum. Il dit ne pas comprendre l'absence des gestionnaires du Centre de services scolaire des Chic-Chocs à cette rencontre de l'éducation.

En réponse aux commentaires de monsieur Dupuis, madame Josée Synnott, directrice générale par intérim, mentionne que les centres de services scolaire de l'ensemble du Québec étaient représentés par la fédération des centres de services scolaire et cette décision fait suite à une position prise au niveau national par l'ensemble des centres de services scolaire du Québec.

Enfin, Madame Synnott conclue en mentionnant que le centre est présentement à concevoir son nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et elle tient à rassurer monsieur Dupuis que des consultations et échanges ont déjà fait l'objet de réflexions et échanges et que d'autres discussions sont bientôt prévues auprès des différents partenaires et des citoyens et citoyennes du milieu. C'est donc une vaste consultation qui s'amorcera lors des prochaines semaines afin de prendre en considération les avis et commentaires des gens du milieu qui ont à cœur le développement de l'éducation dans notre région.

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Diagnostic organisationnel, suivi du plan d'action

La présidente, madame Julie Pariseau, dresse un bref historique de ce qui a conduit le conseil à mandater une firme de ressources humaines afin de produire un diagnostic organisationnel.

2.2 Cotisation annuelle à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM)

CONSIDÉRANT l'apport important de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM) pour plusieurs organismes œuvrant auprès de nos élèves ;

CA-2304-060

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE, par monsieur J. Antonio Blouin **ET APPUYÉE** de monsieur Yves Galipeau, il est résolu à l'unanimité que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs procède au renouvellement de son adhésion auprès de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2023-2024 en versant sa cotisation annuelle de 357,84 \$ et que madame Geneviève Gagné ainsi que monsieur Steve Boulay, soient mandatés comme délégués à l'assemblée générale.

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

3.1 Organisation scolaire 2023-2024 version 1

Mesdames Isabelle Gagné, directrice des services éducatifs au secteur jeune et Katia Gagnon, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires présentent la première version du plan d'organisation scolaire pour l'année 2023-2024.

4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point.

5.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point.

6.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

8.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

8.1 Mandat au CAG pour ordinateur et portables neufs

CONSIDÉRANT la Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales ;

CONSIDÉRANT la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction ;

Considérant que les achats seront effectués en fonction des budgets alloués par les mesures du ministère ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs est requise ;

CA-2304-061

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Frédéric Côté **ET APPUYÉE** de madame Pascale Déry, il est résolu à l'unanimité :

D'adhérer au regroupement d'achats numéro 7525-50 afin de procéder, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à l'achat de postes informatiques et moniteurs neufs en fonction des budgets alloués jusqu'à concurrence d'un montant de 1 330,000 \$ sur une période de 5 ans ;

De s'engager à respecter les termes du contrat avec les prestataires retenus par le CAG ;

D'autoriser la direction générale et le directeur du service des ressources informationnelles à signer tout document requis par le CAG en fonction dans le cadre de cette adhésion.

9.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point.

10.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

10.1 Correspondance de la présidence

La présidente, madame Julie Pariseau, informe les membres du conseil d'administration qu'elle a participé, le 14 avril dernier, à une rencontre qui regroupait l'ensemble des présidences des centres de services avec le protecteur national de l'élève, monsieur Jean-François Bernier. Il a été question du rôle du protecteur national de l'élève et de la nouvelle structure qui sera en mise en place lors de la prochaine rentrée scolaire.

10.2 Correspondance de la direction générale

La directrice générale par intérim, madame Josée Synnott, dresse un résumé de la dernière édition de l'info lettre du mois d'avril 2023.

10.3 Nouvelle du comité de parents

Monsieur Frédéric Côté est heureux d'informer les membres du conseil d'administration que le comité EHDA est officiellement formé et que tous les postes ont été pourvus et qu'une représentante a été récemment désignée pour siéger au comité de parents.

Monsieur Côté ajoute que les membres du comité de parents tiennent une rencontre par mois et que les sujets discutés touchent du secteur de l'éducation. Il cite par exemple le dossier du PEVR, le transport scolaire, la pénurie de main-d'œuvre, etc.

11.0 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Pierre Chapdelaine de Montvalon aborde la question du plan d'action déposé un peu plus tôt en séance par la directrice générale par intérim et revient sur les témoignages émis par une direction d'établissement et une enseignante voulant que l'on constate une nette amélioration du climat de travail au Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Sa question s'adresse à madame Josée Synnott, directrice générale par intérim et lui demande si cette amélioration notée du climat de travail lui revient? Madame Josée Synnott répond que cette situation positive pour l'organisation est le fruit d'un travail d'équipe constant et qu'elle peut compter sur une équipe qui compte du personnel dévoué.

Il est également question des défis auxquels l'organisation doit faire face, notamment la pénurie de main-d'œuvre qui nécessite une attention particulière. Un autre défi est aussi de pourvoir les postes vacants auprès de certaines des instances du centre de services et de travailler à susciter l'intérêt des personnes concernées à prendre une place active aux tables décisionnelles.

Pour sa part, monsieur Jean-Yves Dupuis s'est dit très heureux d'entendre les propos tenus à cette séance notamment sur la question de l'amélioration du climat de travail au sein de l'organisation du centre de services scolaire. Il a mentionné applaudir à cette nouvelle. Il a également ajouté avoir apprécié la présentation de la direction des services éducatifs portant sur l'organisation scolaire, tout comme le point portant sur les nouvelles du comité de parents. Il dit constater une nouvelle dynamique qui semble actuellement prendre forme.

Enfin, monsieur Dupuis déplore cependant le fait qu'aucune cérémonie ou activité de reconnaissance n'est mise en place par le centre de services scolaire et ce afin de souligner le mérite de personnes qui contribuent au développement de l'éducation. À cette affirmation, madame Josée Synnott, directrice générale par intérim, évoque le désir de travailler à l'élaboration de nouvelles activités de reconnaissance qui seront dévoilées prochainement.

12.0 FIN DE LA RENCONTRE

12.1 Levée de la rencontre

CA-2304-062

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Patricia Banville **ET APPUYÉE** de madame Alexandra Girard, il est résolu de lever la séance à 21 h 10.

Julie Pariseau
Présidente de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général